

Critérium National

PARTICIPATION : Les régions possédant moins de 500 amateurs , soient toutes les régions hormis la région Hauts de France.

Pas de championnat général (Vase de Sèvres) pour ce championnat .

3 candidats par régions et par catégorie sont retenus

Il n'est pas possible de candidater pour une même catégorie à la fois pour le championnat traditionnel et pour le Critérium national.

En revanche, possibilité de candidater pour des catégories différentes dans les 2 championnats .

Critérium national Catégorie Vitesse (100 à 350 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 4 concours de 100 à 350 km au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total minimum 600 km.**

Plafond de 600 pigeons Les 10 premiers amateurs récompensés.

Critérium national Catégorie Demi-Fond (250 à 600 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 3 concours de 250 à 600 km km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total minimum 1000 km.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Catégorie Fond (500 à 800 km)

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours de 500 à 800 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. **Total 1100 km mini.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Grand-Fond + de 750 km

Pour les pigeons d'1 an et plus

Sur 2 concours supérieurs à 750 km, au choix de l'amateur. Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits. Les 10 premiers amateurs récompensés. **Plafond de 1000 pigeons**

Critérium national Catégorie Pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km, au choix de l'amateur. Aux 3 premiers tombés **400 km mini.** Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 500 pigeons

Critérium national Débutants (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours supérieurs à 100 km « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur. Aux 2 premiers pigeonneaux tombés. Les 10 premiers amateurs récompensés.

Plafond de 1000 pigeons

Critérium national Féminin

Sur 3 concours (catégorie vieux, 1an ou jeunes) pour un total minimum de 900km.

Aux 2 premiers tombés. Les 10 premières amatrices récompensées.

Plafond de 1000 pigeons

As-pigeons Français : Mêmes plafonds et mêmes critères que pour les championnats

Pour les pigeons d'1 an et plus

(sauf catégorie pigeonneaux)

- **Vitesse 100 à 350 km.** Sur 4 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Demi-fond 250 à 600 km.** Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Fond 500 à 800 km.** Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - **Grand fond + de 750 km.** Sur 2 concours au choix de l'amateur dans la catégorie
 - « **Toutes distances** » sur 3 concours vitesse + 2 concours demi-fond +
 - 1 concours de fond (selon critères)
 - Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie **Pigeonneaux** de l'année
- 10 amateurs récompensés dans chaque catégorie.

RÈGLES GENERALES :

- **Concours réalisés entre le 15 mars et le 15 septembre.**
- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (palmarès, résultats de l'organisateur du concours)
- **Les doublages officiels sont autorisés. (prévus en début de saison en accord avec l'organisateur du concours.) Participation minimum 150 pigeons et 8 amateurs**
- **2 associations participantes** au concours.
- Un seul résultat par week-end **dans le même championnat.**
- **Un résultat ne peut pas être utilisé dans deux championnats différents, à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats débutants et féminin.**
- Dans les calculs du Critérium national, les classements **tous pigeons** sont acceptés (classement général et à n'utiliser que pour 1 seul championnat)
-

La formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :

(place obtenue) X 1000

Nombre de pigeons du concours

Le calcul se fait à **3 décimales sans arrondi**, et le coefficient obtenu pour le classement est progressif, **le premier obtenant le plus petit total**. En cas d'égalité de 2 amateurs, le départage est établi sur la base des contingent réels de pigeons (au delà du plafond réglementaire).

Exemple : En catégorie fond :

Pigeon x: 6/ 1153 plafond 1000pig : $6 \times 1000 : 1000 = 6$ points

Pigeon Y: 6/1225 plafond 1000pig : $6 \times 1000 : 1000 = 6$ points

Départage Pigeon X: $6 \times 1000 : 1153 = 5,203$

Pigeon Y: $6 \times 1000 : 1225 = 4,897$

- Les candidatures au championnat de France doivent être envoyées, par le candidat directement, à la FCF accompagnées **IMPÉRATIVEMENT** des justificatifs (copies) pour le 30 septembre au plus tard par courrier postal, cachet de la poste faisant foi ou par mail pour le 1^e octobre au plus tard, avec **OBLIGATOIREMENT** les résultats. **Les documents doivent être scannés (envoi dématérialisé) ou photocopiés (courrier postal) Ne plus envoyer de photos à partir d'un téléphone mobile.**
- **1 formulaire par championnat.**
- **Pour contrôles, les classificateurs doivent impérativement conserver les classements de l'année en cours jusqu'au 31 décembre minimum et garantir l'accès à leur site Web jusqu'à cette date. Ces même classificateurs sont tenus de modifier leur formule de calcul du championnat de France nouvelle formule dès 2024.**